

Semaine du 11 au 16 avril 2016

Le Progrès 11 et 12 avril

PANISSIÈRES

Mobilisation citoyenne pour la cabane de la crèche



■ **Le maire Christian Mollard est venu voir l'avancée des travaux.** Photo René BANCHET

C'est une cabane en bois qui a été installée dans le jardin de la crèche, à l'initiative de la municipalité. Cette cabane servira au rangement des jouets l'hiver et pour jouer l'été. Son coût a été de 4000 euros comprenant la dalle et la cabane.

Afin d'impliquer totalement les parents, le maire, Christian Mollard, a voulu que ce soit ces derniers qui la montent dans le cadre d'une participation citoyenne qu'il va développer. Pour cela, cinq papas sont venus, samedi, afin de l'installer.

PANISSIÈRES

L'ADMR a vendu des fleurs



■ **Les bénévoles de l'ADMR sur le marché.** Photo Denise BANCHET

L'ADMR a proposé samedi une journée fleurs au marché, notamment pour financer ses activités. Les bénévoles avaient le sourire pour accueillir les passants. L'association peut changer la vie grâce aux services proposés : ménage, repassage, garde des enfants, maintien à domicile des personnes âgées, handicapées...

PERMANENCES 6 rue Denis Boulanger lundi de 8 à 13 heures, jeudi de 14 à 18 heures. Tél. 04.77.28.63.31

PANISSIÈRES

Les membres de la classe 82 se retrouvent



■ **Ils étaient une vingtaine à partager ce repas.** Photo René BANCHET

Pascal Malugeay a convié ses conscrits à partager un repas tous ensemble pour fêter leurs retrouvailles au restaurant Ma Campagne, samedi. Souvenirs et anecdotes étaient au programme. La soirée s'est ensuite prolongée chez l'un d'eux.

Alexia Bourrat : « Je travaille dans la continuité d'Annick »



■ Alexia Bourrat à droite avec Lise. Photo René BANCHET

Depuis le 1^{er} mars, Alexia Bourrat, infirmière puéricultrice à la crèche La Passerelle, remplace à la direction Annick Chillet, partie créer son entreprise.

D'où venez-vous ?

« De Saint-Marcel-de-Félines où j'ai exercé pendant trois ans les fonctions de directrice à la crèche municipale. Avant cet emploi j'étais au service maternité à l'hôpital de Roanne. J'ajoute que j'ai commencé à La Passerelle en septembre dernier pour me familiariser avec ce nouvel emploi. »

Pourquoi avoir choisi la commune ?

« Pour évoluer dans une structure plus importante et travailler avec le relais petite enfance, les écoles maternelles, les nounous, l'Étrier panissierois pour des sorties poneys, et autres activités collectives. »

Quel est l'effectif de la crèche et combien accueillez-vous d'enfants ?

« Dix personnes s'occupent des enfants dont deux pour la restauration, Martine et Nicole, cette dernière a été remplacée par Lise récemment. La structure accueille 22 enfants, et ne permet pas d'en recevoir plus. »

Comment élaborez-vous les repas ?

« Dans les locaux avec des denrées venant le plus possible de fournisseurs locaux. À noter que les repas du lundi sont exclusivement bio. »

Avez-vous des projets ?

« Je travaille dans la continuité d'Annick, et nous aurons bientôt un atelier pain, chocolat, etc. »

HORAIRES à la carte. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 30, sauf le vendredi à 18 heures. Tél.04.77.28.66.47.

PANISSIÈRES

Faute de bénévoles, le centre de loisirs pourrait disparaître



■ La présidente Nathalie Segaud (au centre, cheveux longs) reproche le manque d'investissement des parents. Photo René BANCHET

Un dernier, le centre de loisirs avait organisé une assemblée générale extraordinaire afin de trouver des bénévoles qui remplaceraient les membres du bureau démissionnaires. Une dizaine de personnes s'était portée volontaire pour participer à la vie du centre de loisirs, mais aucun ne s'est investi pour les postes clés. Lundi, l'assemblée générale organisée par Nathalie Segaud la présidente qui a annoncé que le bureau était démissionnaire, a accueilli une dizaine de familles en présence des élus.

Elle a souligné qu'il y avait une baisse significative des présences

les mercredis depuis la mise en place des temps d'activités périscolaires, ce qui induit un déficit important.

Une assemblée extraordinaire pour dernier recours

Lors de la réélection du bureau, aucun candidat ne s'est déclaré et de ce fait une assemblée générale extraordinaire aura lieu vendredi 29 avril à 18 heures, salle de la cantine. Dans le cas où personne ne prendrait le relais, l'association sera dissoute.

CONTACT Tél. 04 77 28 66 47

■ PANISSIÈRES

L'école Jeanne-d'Arc, une école dans le vent



SOUVENIRS. Dans la salle d'informatique, les parents regardent le film du séjour à la neige.

Lors des portes ouvertes de l'école privée Jeanne-d'Arc, les parents d'élèves et des futurs élèves ont été accueillis par Claude Seyve, la directrice, entourée par les enseignantes. Un film et plusieurs photos du séjour à la neige à Seyne-les-Alpes étaient proposés, un séjour qui s'est terminé par une remise individuelle de ré-

compenses. Dès la prochaine rentrée : les enfants seront acceptés dès l'âge de deux ans.

L'APEL (association des parents) avait organisé en parallèle une vente de livres, de BD dont les bénéfices lui permettront d'apporter un plus aux élèves. ■

➔ **Contact** Claude Seyve au 04.77.28.60.19.

PANISSIÈRES

Plantation d'un arbre de la laïcité

Le jeudi 7 avril une manifestation s'est déroulée en présence du maire Christian Mollard, de plusieurs membres de la municipalité, des élèves des classes de CP de Mme Bruyère et des CM2 de Mme Charollois et de plusieurs membres de l'APDEN.

Le directeur de l'école élémentaire publique de Panissières Thierry Servant était préposé à l'accrochage des flammes de l'Arbre de la Laïcité qui avait été planté pour commémorer la loi du 9 décembre 1905 de la séparation de l'église et de l'état en France et pour promouvoir la notion de la laïcité. La nation confie à l'école la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le



CÉRÉMONIE. Le platane mûrier est planté.

principe de laïcité est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIX^e siècle. L'importance de la laïcité dans les valeurs scolaires républicaines a été accentuée par

la loi du 9 décembre 1905 instaurant la laïcité de l'état. La Charte de la laïcité à l'école rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider

chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré publics. ■

Premières portes ouvertes à l'école maternelle publique



RENCONTRE. Karine Jeanne directrice avec quelques mamans.

Ce dernier lundi l'école maternelle publique recevait les mamans qui désiraient connaître le site de l'école, et pour certaines faire enregistrer leur enfant pour la rentrée prochaine. Dès 9 h 30, une douzaine de mamans ont assisté de classe en classe

à divers ateliers. La prochaine opération portes ouvertes est prévue après les vacances le lundi 25 avril de 9 h 30 à 11 h 30, pour les futurs élèves inscrits.

Contact. Karine Jeanne directrice au 04.77.28.64.82.

L'Étincelle recherche des bénévoles

Du 25 avril au 31 mai, l'hypermarché Carrefour de Feurs organise Les Boucles du cœur en partenariat avec l'association l'Étincelle (centre de loisirs pour enfants handicapés) en mobilisant les clients et ses collaborateurs pour collecter des dons. Les samedis 30 avril et 28 mai, une vente de brioches sera organisée dans la Galerie marchande du magasin par L'Étincelle. Un appel est lancé comme d'habitude, pour ces 2 jours, à tous les bénévoles. Il y aura 6 plages horaires de 2 heures à

remplir. Il faudra 4 personnes par plage : 2 pour l'entrée principale et 2 pour l'entrée côté cafétéria. Une permanence pour les inscriptions aura lieu le vendredi 15 avril à l'Étincelle 4 rue de l'égalité de 18 h à 20 h. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, appeler Annie au 06.87.56.74.90 ou l'Étincelle pendant cette permanence au 04.77.28.85.63 ou par mail. Les dons collectés par le magasin directement en caisses ainsi que la collecte des brioches seront intégralement versés l'association.

Toutes les prévisions au  **CentreFrance** 

0 899 70 63 70 Service 2.99 €/appel + prix appel

PANISSIÈRES ■ LE CCAS et la municipalité étudie la possibilité d'une couverture sociale pour tous Vers la mise en place d'une mutuelle communale ?

La municipalité et plus particulièrement le CCAS ont étudié la possibilité de mettre en place sur Panissières une mutuelle communale.

En effet, actuellement, un certain nombre de concitoyens n'ont pas accès à une couverture sociale suffisante. Si les salariés bénéficient depuis début 2016 de l'affiliation obligatoire par leur employeur à une complémentaire santé, des retraités, des chômeurs, des familles en difficulté, des travailleurs non salariés, des jeunes en recherche de premier emploi... ont parfois des problèmes à trouver ou financer une mutuelle qui leur convienne.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) a contacté l'association ACTIOM avec laquelle sont déjà partenaires plus de



PROJET. Une couverture sociale pour tous.

700 communes françaises, (et qui se charge des négociations auprès des compagnies d'assurance, souscrit les contrats et défend les intérêts des bénéficiaires).

La mutuelle pourrait se mettre en place pour 2017

Dans un premier temps, les Panissierois pourront trouver dans la lettre d'information trimestrielle d'avril 2016 mais également en mairie, un questionnaire qui permettra au CCAS de faire une première estimation des besoins locaux.

Après étude de ces questionnaires, une réunion publique se

tiendra courant juin pour expliquer le futur fonctionnement de cette mutuelle (explication détaillée des différentes sortes de contrats, des niveaux de couvertures possibles, les différentes formules proposées : famille, personne seule, duo, personnes très âgées, les conseillers spécialisés à votre écoute, le tiers payant...).

Enfin si le projet intéresse suffisamment de concitoyens et se concrétise, des permanences se tiendront dès l'automne en mairie pour que chaque personne intéressée puisse avoir un entretien individuel afin de choisir, ou non, le projet le plus adapté à ses besoins et ses ressources financières.

Ainsi cette nouvelle mutuelle communale entrerait en fonction début 2017. ■

Le Progrès 15 avril

PANISSIÈRES

160 enfants aux temps d'activités périscolaires



■ De la magie avec les enfants de la maternelle et Sylvie.

Photo Denise BANCHET

À la rentrée 2014-2015, les TAP (Temps d'activités périscolaires) ont été mis en place.

« De nombreuses réunions ont eu lieu avec les parents délégués, les enseignants et les membres de la commission école et social. Ces réunions ont eu pour but de définir les jours, les horaires et les activités, indique Régine Terraillon, première adjointe chargée de la commission école et social.

Ainsi, concernant le financement il a été décidé la gratuité pour les parents sachant que l'État donne 50 euros par enfant scolarisé, le reste étant pris en charge par la commune, soit 12500 euros. Le succès a été au rendez-vous et ce sont 100 enfants sur 130 élèves de primaire et 50 de la maternelle sur 80, qui ont participé à ces temps périscolaires et pour 2015-2016, 110 en primaire et 50 en maternelle.

Pour la rentrée 2015/2016, un projet éducatif territorial a été passé avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) pour trois ans. De ce fait la CAF donne 50 euros par élève participant, en

plus de la dotation de l'État pour des activités plus importantes et variées. Cependant certaines conditions sont exigées : 50 % des encadrants doivent être diplômés, 25 % stagiaires et 25 % bénévoles. Pendant les activités, un encadrant doit être présent pour 14 élèves en maternelle et un pour 17 en primaire, sachant que l'équipe est forte de 30 personnes. À ce sujet, deux jeunes, Gabin Millet et Mathis Piot, ont été embauchés en contrat avenir et c'est Jennifer Vivert, directrice du centre de loisirs, qui gère le planning.

POINT PAR POINT

Les activités se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Maternelle : Les Atsem sont chargés d'organiser ces TAP (yoga, jeux collectifs et musicaux et travaux manuels).

Primaire : accompagnement aux devoirs, découverte de l'Awalé, du tissage, activités sportives, atelier lecture écrite, anglais, musique et chant, Scrabble, échecs.